

Département

DU LOIRET

Arrondissement
DE MONTARGIS

Canton
DE COURTENAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE ROZOY LE VIEIL

Séance du 03 août 2017

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 11

date de convocation : 25 juillet 2017

En exercice : 11

date d'affichage : 04 août 2017

Présents : 9

L'an deux mil dix-sept, le trois août à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 juillet 2017 en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jacques LASSOURY, Maire.

Étaient présents : Jaques HUC, Micheline VALMORI, Yvon BARBIER, Yvon BOYER, Jean-Marc BRITEL, Richard CATALIFAUD, Christiane FRERE, Christophe GUYARD

Excusée et représentée : Nathalie FLOUR

Absente excusée : Anne-Sophie CARBONNELLE

Secrétaire de séance : Micheline VALMORI

La séance est ouverte à 17h.

Approbation du procès-verbal du 30 juin 2017 :

Mme Flour et M. BARBIER n'approuvent pas le procès-verbal puisqu'ils ne sont pas d'accord avec la rédaction de celui-ci à partir du point 7 des questions diverses.

Il est précisé que les questions diverses à partir du point 7 font parties intégrantes du procès-verbal et seront annexées à celui-ci.

La version majoritaire ainsi que celle de Mme Flour sont annexées au compte-rendu.

Le procès-verbal est approuvé à 8 voix pour et 2 voix contre la rédaction.

I – Demande de subvention au titre de l'Aide aux communes à faible population

Le Maire expose au Conseil le projet suivant : revêtement de la 1^{ère} tranche de la route de Mérinville.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 10 972.00 € HT (ce montant peut être revu à la hausse comme à la baisse selon le résultat du marché public)

Le Maire informe le Conseil que ce projet est éligible au titre de l'Aide aux communes à faible population.

Le plan de financement du projet est le suivant :

	Montant HT	Pourcentage
DEPENSES Reprofilage Total des dépenses	10 972.00€ 10 972.00 €	100%
RECETTES Département Autofinancement Total des recettes	8 778.00€ 2 194.00€ 10 972.00€	80% 20%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'adopter le projet de revêtement de la 1^{ère} tranche de la route de Mérinville
DECIDE d'adopter le plan de financement ci-dessus
SOLLICITE une subvention de 8 778.00 € au titre l'Aide aux communes à faible population, soit 80% du montant du projet pour l'exercice 2017
AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

II – Questions diverses

1/ Chaussée déformée

M. Britel signale que la chaussée du Chemin du Chapeau Trois Cornes a été dégradée par le passage d'un engin agricole.

Le sujet sera traité en commission travaux.

La séance est levée à 17 heures 30

SIGNATURES DES PRÉSENTS

Jacques LASSOURY	Jacques HUC	Anne-Sophie CARBONNELLE Absente excusée	Micheline VALMORI
Yvon BARBIER	Yvon BOYER	Jean-Marc BRITEL	Richard CATALIFAUD
Nathalie FLOUR représentée par Yvon BARBIER	Christiane FRERE	Christophe GUYARD	